



Cotation des actes & optimisation

Les actes médicaux sont cotés selon deux systèmes principaux, la NGAP et la CCAM, dont les tarifs dépendent du secteur de conventionnement du médecin.

Secteur 1

Généraliste/spécialiste
Tarifs convention médicale
(dont majoration) sans
dépassements d'honoraires.

Secteur 2 OPTAM

Tarifs libres avec dépassements
d'honoraires encadrés

Secteur 2 NON OPTAM

Tarifs libres avec dépassements
d'honoraires non encadrés

Secteur 3 (hors convention)

Généraliste/spécialiste -
Honoraires libres avec
remboursement patient minimal

NGAP

Nomenclature Générale
Des Actes Professionnels

Caractéristiques des actes NGAP:

- Utilisé pour les actes courants (ex: consultations médicales, soins courants et certains actes techniques simples)
- Système de facturation utilisé par les médecins généralistes et certains spécialistes
- Code NGAP unique pour chaque acte sous forme de lettres sans format fixe, ex: consultation de base codée G pour un généraliste
- Chaque acte est facturé séparément sauf exception (règles de cumul).



Cadre de référence
**Convention
Médicale**

CCAM

Classification Commune
des Actes Médicaux

Caractéristiques des actes CCAM:

- Concerne essentiellement les actes techniques médicaux plus complexes, notamment les interventions chirurgicales, certains actes diagnostiques et de radiologie
- Système utilisé principalement par les médecins spécialistes
- Chaque code CCAM est composé de 7 caractères (4 lettres et 3 chiffres), exemple: un ECG est codé DEQP003
- Des règles de hiérarchisation s'appliquent lorsque plusieurs actes sont réalisés: acte principal facturé à 100%, le second à 50%, et les suivants non remboursés.

Pour consulter les codifications et les tarifs des actes, les médecins peuvent accéder aux ressources officielles. La CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) met à jour régulièrement les informations sur les actes de la NGAP et de la CCAM, y compris les tarifs, majorations et modificateurs.

Penser au cumul
des actes

Optimiser
le paramétrage
de votre logiciel
de cotation
des actes

Stratégies et outils clés pour optimiser
la cotation des actes médicaux

Appliquer
les majorations
et modificateurs

Se former
régulièrement

Les **majorations** (urgences, nuits, dimanches et jours fériés) et les **modificateurs** (déplacements, consultations complexes, actes spécifiques) sont des leviers essentiels pour **maximiser les tarifs**.

La maîtrise des systèmes de cotation et de ses évolutions contribue à une facturation optimale.